Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONTRÔLE DES REJETS D'EAUX USÉES EN 1999

Les 182 STEP cantonales conformes aux lois et règlements

3000 échantillons, 41'000 analyses : les 182 stations d'épuration du canton et celle de Bois d'Amont en France voisine ont passé sous la loupe du Service des eaux, sols et assainissement en 1999. En tenant compte de l'ensemble des paramètres, les rejets des STEP sont tous conformes aux lois et règlements en matière de protection de l'environnement. Le contrôle des boues s'est également poursuivi montrant que seules 24 STEP ont présenté des excès en métaux lourds, 11 de moins qu'en 1998.

Le Service des eaux, sols et assainissement (SESA) a contrôlé chaque installation en moyenne 15 fois au cours de l'année 99, sans compter les contrôles autonomes effectués par les exploitants eux-mêmes. Le bilan est très satisfaisant : entre 88 et 94% des matières organiques ont été retenues à la station, soit 38 tonnes chaque jour.

Le niveau de phosphore a également diminué : les installations en ont retenu 417 tonnes, soit entre 84 et 90%. Quant aux boues, leur teneur en matière sèche et en phosphore s'est stabilisée et les excès de métaux lourds n'ont touché que 24 STEP, 11 de moins qu'en 1998.

Aujourd'hui, toutes les communes vaudoises sont reliées à une STEP, équipée d'appareils de prélèvement et de mesures de débit. 1999 a été une année particulièrement humide avec une pluviosité de 20% plus élevée qu'en 1998, montrant les imperfections du réseau des canalisations par leur effet drainant après les pluies ou la fonte des neiges. Un effort particulier doit encore être fait pour améliorer les réseaux existants.

La valorisation agricole des boues doit également être intensifiée. Un agriculteur vaudois sur trois a utilisé des boues au moins une fois depuis 1994; l' Association vaudoise pour la qualité des boues d'épuration intensifie la promotion du recyclage des boues dans l'agriculture. Les perspectives dans ce domaine sont encourageantes grâce à l'amélioration de l'équipement des STEP et à la professionnalisation de la gestion des boues.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 avril 2000

Service des eaux, sols et assainissement : Philippe Vioget, 021 316 71 80 Etienne Ruegg, 021 316 75 47 Jean-Jacques Fiaux, 021 316 71 85